

AVIS SUR L'ÉTIQUETAGE DE PRODUIT

Ligne de vie autorétractable avec sangle Rebel^{MC}

PROTECTA® 3M^{MC}

Marché CSA seulement

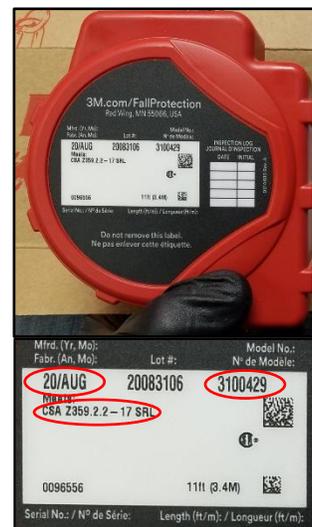
Protection contre les chutes 3M a identifié une erreur d'étiquetage avec un nombre limité de Lignes de vie autorétractables avec sangle Rebel^{MC} PROTECTA® 3M^{MC} pour le marché CSA seulement. Aucune blessure ni aucun accident n'ont été signalés relativement à ce problème. Entre les dates de fabrication de mai 2020 à septembre 2020, un nombre limité de numéros de modèle ont été étiquetés par erreur conformément à l'édition 2017 de la norme Z259.2.2. de la CSA (portant la mention Z259.2.2-17 de la CSA et qui aurait dû être étiqueté comme étant conforme à l'édition 1998 de la norme (portant la mention Z259.2.2 de la CSA). Tous les produits fabriqués avant mai 2020 et après septembre 2020 sont correctement étiquetés. Cette erreur d'étiquetage n'a aucune incidence sur la capacité de ces lignes de vie autorétractables d'arrêter une chute et ne pose aucun problème de sécurité.

Les numéros de modèle touchés sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

No. de modèle touché					
3100406	3100408	3100409	3100410	3100411	3100415
3100417	3100428	3100429	3100430	3100434	3100435



Utilisateurs finaux : Si cet avis d'erreur d'étiquetage vous préoccupe, veuillez inspecter votre Ligne de vie autorétractable avec sangle Rebel^{MC} PROTECTA® 3M^{MC} (voir les photos à droite) pour confirmer qu'il s'agit de l'un des numéros de modèle énumérés ci-dessus et qu'elle a été fabriquée entre mai 2020 et septembre 2020 (de mai 2020 à septembre 2020). Une fois que vous avez confirmé le numéro de modèle et la date de fabrication, si l'étiquette indique la conformité à la norme Z259.2.2 de la CSA, cela veut dire que la ligne de vie autorétractable a été correctement identifiée. Si l'étiquette indique la conformité à la norme Z259.2.2-17 de la CSA, cela veut dire que la ligne de vie autorétractable est mal étiquetée et que vous devez communiquer avec le Service à la clientèle au 1 833 998-2243 ou à l'adresse courriel 3mcafpserviceaction@mmm.com et nous ferons en sorte que la ligne de vie autorétractable soit retournée à Protection contre les chutes de 3M. Le produit retourné doit être soumis à une inspection avant l'utilisation. Si l'inspection est concluante, nous remplacerons l'étiquette de votre Ligne de vie autorétractable avec sangle Rebel^{MC} PROTECTA® 3M^{MC} en référence à la norme Z259.2.2 de la CSA. Si elle ne satisfait pas aux normes d'inspection, nous mettrons votre ligne de vie autorétractable au rebut et communiquerons avec vous. Pour toutes questions au sujet de cet avis, veuillez communiquer avec l'équipe du Service à la clientèle de Protection contre les chutes 3M par courriel à l'adresse 3mcafpserviceaction@mmm.com ou par téléphone au 1 833 998-2243.



Distributeurs : Veuillez communiquer le Service à la clientèle au 1 833 998-2243 ou à l'adresse courriel 3mcafpserviceaction@mmm.com pour obtenir une liste de toutes les Lignes de vie autorétractables avec sangle Rebel^{MC} PROTECTA® 3M^{MC} touchées qui vous ont été vendues. Veuillez transmettre cet avis de rappel à tous vos clients/utilisateurs à qui vous avez vendu des lignes de vie autorétractables mentionnées ci-dessus. Si vous avez des modèles touchés en stock, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle afin de pouvoir nous les retourner.